

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTE

Le Président de Limoges Métropole

du 12 octobre 2024

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°8 du Plan local d'urbanisme de Limoges.

N° 25760

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment l'article L.123-1 ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration, notamment son article 1, §11 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 12 mai 2023 précisant la modification n°8 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Limoges ;

Vu la décision, de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 28 août 2024, désignant M. Bernard DELACÉ, en qualité de commissaire enquêteur ;

CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête publique la proposition de modification n°8 du PLU de Limoges ;

ARRÊTE

ARTICLE 1. Il y a lieu, conformément à l'article L.123-45 du code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la modification n°8 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges. Cette enquête consiste à recueillir une série d'avis de la ville centre (UVC) en une zone Naturelle Urbaine extra de la zone (NU) sur le secteur des La Font Bleues.

L'enquête publique sera ouverte du lundi 4 novembre 2024 à partir de 9h00 au mercredi 20 novembre 2024 à 18h00 inclus soit pendant 17 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole, situé au 37 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2. Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 17 jours consécutifs du lundi 4 novembre 2024 à partir de 9 heures 00 au mercredi 20 novembre 2024 jusqu'à 18h00 aux dates et aux lieux suivants :

- Dans les locaux de la Direction de l'action foncière et immobilière de la mairie de Limoges, situés en **35 avenue Daoulas, 87000 Limoges**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **37 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Limoges (<https://www.limoges.fr>) ou sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr>) ainsi qu'enquête publique.fr (<https://www.limoges-metropole.fr/>).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°8 du Plan local d'urbanisme de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 11 Octobre 2024



25760.pdf
(.pdf, 193,7 Ko)



TÉLÉCHARGER